

Mise au concours

de

travaux, de fournitures et de places, annonces et insertions.

I. Travaux.

Ecole polytechnique fédérale à Zurich.

Sont mis au concours les travaux de *terrassement* pour l'établissement du chantier de l'*institut des sciences naturelles* de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich (fouilles environ 41,000 m³).

Les plans, les conditions et les formulaires de soumission sont déposés au bureau de l'architecte, M. le professeur Dr Gull, Ecole polytechnique, rez-de-chaussée, chambre n° 21 b.

Les offres doivent parvenir à la direction soussignée d'ici au 2 mai 1911 inclusivement, sous pli fermé, affranchi et portant la mention extérieure *Soumission pour terrassements de la nouvelle construction dans l'avenue Clausius*.

Berne, le 13 avril 1911. [2.]

Direction des constructions fédérales.

Dépôt de remonte, à Berne.

Sont mis au concours les travaux de *terrassement, maçonnerie, charpenterie, couverture* (tuiles) et *ferblanterie* pour une *salle d'opérations* à construire près de l'*infirmerie vétérinaire du dépôt de remonte*, à Berne.

Les plans, le cahier des charges et les formulaires de soumission sont déposés au bureau n° 180 de l'administration soussignée (palais fédéral, pavillon ouest), à laquelle les soumissions doivent parvenir d'ici au 29 avril 1911, sous pli

fermé, affranchi et portant la mention extérieure *Soumission pour salle d'opérations.*

Berne, le 15 avril 1911. [2.]

Direction des constructions fédérales.

Casernements de Bülach-Kloten.

La pose du réseau électrique et les installations intérieures pour l'éclairage des casernements de Bülach et Kloten sont mis au concours.

Les plans, le cahier des charges et les formulaires de soumission sont déposés à l'inspection fédérale des travaux, à Zurich, n° 37, avenue Clausius.

Les soumissions doivent parvenir à la direction soussignée d'ici au 28 avril 1911, sous pli fermé, affranchi et portant la mention extérieure *Soumission Bülach-Kloten.*

Berne, le 13 avril 1911. [2.]

Direction des constructions fédérales.

II. Fournitures.

Bois de chauffage.

Est mise au concours la fourniture de *bois de chauffage de première qualité pour les bâtiments de l'administration fédérale centrale, à Berne*, savoir environ:

100 stères de bois de hêtre;
100 stères de bois de sapin.

Le bois doit être livré franco à domicile.

Les offres indiqueront le lieu où l'on peut voir le bois; elles doivent être adressées à l'office soussigné d'ici au 30 avril 1911.

Berne, le 15 avril 1911. [2.]

Direction des constructions fédérales.

Fortifications du Gothard.

Sont mises au concours la fourniture et la pose des travaux suivants pour différentes constructions au Gothard :

- a. les travaux de *charpenterie* pour quatre bâtiments à Andermatt et à Airolo;
- b. les travaux de *couverture en ciment ligueux* et de *ferblanterie* pour un bâtiment à Andermatt;
- c. les travaux en *ardoises Eternit* et les travaux de *ferblanterie* pour quatre bâtiments à Andermatt et à Airolo.

Les entrepreneurs de nationalité *suisse* peuvent prendre connaissance des plans et du cahier des charges et recevoir les formulaires de soumission du 24 avril au 6 mai 1911, à Berne, palais fédéral, pavillon est, 3^e étage, chambre n^o 174.

Les offres doivent être adressées à l'administration soussignée, à Berne, d'ici au 8 mai 1911, sous pli fermé, affranchi et portant la mention *Soumission pour le Gothard*.

Berne, le 22 avril 1911. [2.]

Département militaire suisse :

Service du génie.

Bureau de construction des fortifications.

III. Mise au concours de places:

Les offres de service doivent se faire par écrit, franco, et être accompagnées de certificats de bonnes vie et mœurs; les postulants doivent indiquer distinctement leurs nom et prénoms, leur domicile et leur lieu d'origine, ainsi que l'année de leur naissance.

Lorsque le chiffre du traitement n'est pas indiqué, il sera fixé au moment de la nomination. Les autorités désignées pour recevoir les demandes d'emploi fourniront les renseignements nécessaires.

Chancellerie fédérale.

Place vacante : intendant du matériel.

Condition d'admission : connaissances commerciales.

Traitement : 3700 à 4800 francs, plus 1000 francs de supplément.

Délai d'inscription : 2 mai 1911. [2.]

S'adresser à la Chancellerie fédérale, à Berne.

Observation. Il est désirable que les candidats connaissent la branche papier.

Département militaire.

Service technique.

Section de l'équipement.

Place vacante : chef de section.

Conditions d'admission : instruction technique et pratique du commerce ; être officier de l'armée suisse.

Traitement : 5200 à 7300 francs.

Délai d'inscription : 15 mai 1911. [3.]

S'adresser au département militaire suisse, à Berne.

Observation. De plus amples renseignements seront donnés, sur demande, par le chef du service technique militaire.

Département des finances et des douanes.

Administration des douanes.

Directions d'arrondissement.

Place vacante : secrétaire de chancellerie à la direction du II^e arrondissement, à Schaffhouse.

Conditions d'admission : les candidats doivent être au moins aides de I^{re} classe et pouvoir correspondre en français et en italien.

Traitement : 3700 à 4800 francs.

Délai d'inscription : 29 avril 1911. [2.]

S'adresser à la direction des douanes de Schaffhouse.

**Département du commerce, de l'industrie
et de l'agriculture.**

Division de l'industrie.

Place vacante : adjoint de 1^{re} classe de l'inspecteur fédéral des fabriques du II^e arrondissement (Suisse romande), à Lausanne.

Conditions d'admission : savoir le français et l'allemand, instruction professionnelle en matière technique ou hygiénique

Traitement : 5200 à 6300 francs

Délai d'inscription : 29 avril 1911 [3]

S'adresser au département fédéral de l'industrie, à Berne.

Observations. Connaissance de l'italien désirée. En cas de promotion, la place de l'adjoint de II^e classe est mise au concours avec les mêmes conditions d'admission, traitement: 3700 à 4800 francs

Chemins de fer fédéraux.

Direction générale

Place vacante : ingénieur de 1^{re} classé, éventuellement de II^e classe, au bureau d'études pour la traction électrique.

Conditions d'admission : études polytechniques; avoir des connaissances spéciales sur l'utilisation des forces hydrauliques (ingénieur civil)

Traitement : 4800 à 7000 francs, éventuellement 3500 à 5000 francs.

Délai d'inscription : 30 avril 1911. [2]

S'adresser, par écrit, à la direction générale des chemins de fer fédéraux, à Berne

Place vacante : aide technique de 1^{re} classe (électricien) au bureau d'études pour la traction électrique.

Conditions d'admission : études techniques ; avoir des connaissances spéciales sur l'élaboration de projets d'usines hydro-électriques et de transports de force.

Traitement : 2700 à 4800 francs.

Délai d'inscription : 30 avril 1911. [2..]

S'adresser, par écrit, à la *direction générale des chemins de fer fédéraux*, à Berne.

Place vacante : dessinateur de 1^{re} classe au bureau d'études pour la traction électrique.

Conditions d'admission : avoir une bonne instruction ; connaître bien le dessin technique concernant les travaux relatifs à l'utilisation des forces hydrauliques.

Traitement : 1700 à 2700 francs.

Délai d'inscription : 30 avril 1911. [2..]

S'adresser, par écrit, à la *direction générale des chemins de fer fédéraux*, à Berne.

Place vacante : aide de IV^e classe au bureau des tarifs-marchandises.

Conditions d'admission : connaissance du service de l'expédition et des tarifs-marchandises ; savoir parfaitement l'allemand et le français ; avoir une bonne écriture.

Traitement : 1200 à 2100 francs.

Délai d'inscription : 30 avril 1911. [2..]

S'adresser, par écrit, à la *direction générale des chemins de fer fédéraux*, à Berne.

Observation. Entrée en service aussitôt que possible.

Place vacante : chef du bureau de comptabilité du V^e arrondissement, à Lucerne.

Condition d'admission : connaissance approfondie du service de comptabilité des chemins de fer.

Traitement : 4800 à 7000 francs.

Délai d'inscription : 10 mai 1911. [2].

S'adresser, par écrit, à la *direction générale des chemins de fer fédéraux*, à Berne.

Observation. Entrée en fonctions le plus tôt possible.

Département des postes et des chemins de fer.

Administration des postes.

Dans les arrondissements.

- | | |
|--|--|
| 1. Sept commis à Lausanne | } S'adresser, d'ici au 6 mai 1911, à la direction des postes de Lausanne. |
| 2. Facteur de messageries à Leysin. | |
| 3. Deux commis à Montieux. ----- | |
| 4. Commis à Berne. | } S'adresser, d'ici au 6 mai 1911, à la direction des postes de Berne. |
| 5. Facteur de messageries à Berné. | |
| 6. Commis à Bienne. | } S'adresser, d'ici au 6 mai 1911, à la direction des postes de Neuchâtel. |
| 7. Deux commis à la Chaux-de-Fonds. | |
| 8. Commis à Couvet. | |
| 9. Commis à Bâle. S'adresser, d'ici au 6 mai 1911, à la direction des postes de Bâle. | |
| 10. Commis à Schöftland. S'adresser, d'ici au 6 mai 1911, à la direction des postes d'Aarau. | |
| 11. Facteur de lettres à Lucerne. S'adresser, d'ici au 6 mai 1911, à la direction des postes de Lucerne. | |
| 12. Facteur à Dietikon. S'adresser, d'ici au 6 mai 1911, à la direction des postes de Zurich. | |
| 13. Deux commis à Davos-Platz. S'adresser, d'ici au 6 mai 1911, à la direction des postes de Coire. | |

Directions d'arrondissement.

1. Aide de 1^{re} classe à la direction des postes de Genève. S'adresser, d'ici au 29 avril 1911, à la direction des postes de Genève.
2. Deux chefs de bureau à la direction des postes de Berne. S'adresser, d'ici au 29 avril 1911, à la direction des postes de Berne.

Dans les arrondissements.

- | | |
|----------------------------------|--|
| 3. Sous-chef de bureau à Genève. | } S'adresser, d'ici au 29 avril 1911, à la direction des postes de Genève. |
| 4. Facteur de lettres à Genève. | |

5. Deux garçons de bureau à Lausanne. S'adresser, d'ici au 29 avril 1911, à la direction des postes de Lausanne.
6. Sous-chef de bureau à Berne. S'adresser, d'ici au 29 avril 1911, à la direction des postes de Berne.
7. Commis au Locle.
8. Commis à Moutier (Jura bernois).
9. Commis à Saignelégier (Jura bernois).
10. Commis à Tavannes (Jura bernois).
11. Commis à Travers.
12. Deux sous-chefs de bureau à Bâle.
13. Chef-facteur de messageries à Bâle.
14. Trois commis à Zurich.
15. Commis à Winterthour.

S'adresser, d'ici au 29 avril 1911, à la direction des postes de Neuchâtel.

S'adresser, d'ici au 29 avril 1911, à la direction des postes de Bâle.
S'adresser, d'ici au 29 avril 1911, à la direction des postes de Zurich.

Administration des télégraphes.

Directions d'arrondissement.

1. Aide de II^e classe à la direction du V^e arrondissement des télégraphes, à Saint-Gall. S'adresser, d'ici au 6 mai 1911, à la direction des télégraphes de Saint-Gall.

Dans les arrondissements.

2. Télégraphiste à Gurtellen (Uri). S'adresser, d'ici au 6 mai 1911, à la direction des télégraphes de Zurich.

Aide de II^e classe au téléphone de Zurich. S'adresser, d'ici au 29 avril 1911, à la direction des télégraphes de Zurich.

Mise au concours de travaux, de fournitures et de places, annonces et insertions.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1911
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	17
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	26.04.1911
Date	
Data	
Seite	809-816
Page	
Pagina	
Ref. No	10 079 089

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.